



Centre Communal d'Action Sociale

• Ville de Niort •

Centre Communal d'Action Sociale

CS 58755

79027 NIORT CEDEX

Direction des Ressources Humaines

4 AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE (H/F)

Groupe de fonction : B3

Référence : 23E/B10

CCAS DE NIORT - Service Petite Enfance -

Presentation :

Le service Petite Enfance du CCAS a en charge la gestion des établissements d'accueil du jeune enfant dans le but d'aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Le service Petite Enfance du CCAS DE NIORT recrute **4 auxiliaires de puériculture**.

Auxiliaire de puériculture professionnel(elle), vous répondez aux besoins de l'enfant de façon personnalisée, individualisée et adaptée.

Vous encouragez son autonomie et son éveil, dans le but de favoriser son développement psychoaffectif, somatique et intellectuel.

Vous établissez un contact harmonieux avec les enfants et les parents.

L'auxiliaire de puériculture effectue un travail d'équipe cohérent pour permettre des repères tant aux enfants qu'aux familles.

Si vous souhaitez participer à ce projet professionnel, rejoignez nous.

Missions :

En collaboration et sous l'autorité de la directrice de la structure :

1) MISSIONS PRINCIPALES

- Effectuer les soins d'hygiène adaptés à chaque enfant et veiller à sa sécurité ;
- Surveiller et participer aux animations proposées aux enfants durant les divers temps de la journée (activités, repas, sieste) ;
- Organiser son travail auprès des enfants en référence au projet pédagogique en collaboration avec l'équipe et la directrice ;
- Accueillir les parents, les écouter, les soutenir et les orienter vers la Directrice en cas de besoin ;
- Accroître ses connaissances professionnelles par différents moyens et participer à la réflexion et à la mise en oeuvre du projet d'établissement ;
- Appréhender sa place et son rôle au sein de l'équipe;
- Respecter le secret professionnel;
- Respecter les règles liées à la sécurité, la santé et l'hygiène au travail (port des équipements de sécurité, gestes et posture, lavage des mains, etc) ;

2) MISSIONS SECONDAIRES

- Veiller à l'entretien du matériel de puériculture, des jeux et jouets et à la décoration de l'établissement ;
- Participer aux réunions de concertation et toutes autres manifestations ou formations demandées par la collectivité ;
- Encadrer les stagiaires.

Profil :

- Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) ou CAP d'Auxiliaire de Puériculture.
- Attestation Formation de Premier Secours appréciée.
- Expérience significative dans des fonctions similaires.
- Connaissance des besoins de l'enfant : développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 4 ans.
- Bon relationnel avec les enfants, les parents et l'équipe.
- Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure.
- Discrétion et secret professionnel.

- Disponibilité et adaptabilité.
- Aptitude de travail en équipe et à rendre compte.
- Qualité relationnelle et sens du service public.
- Pass vaccinal vivement recommandé.

Conditions statutaires :

Poste ouvert au cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux.

A défaut de titulaire de la fonction publique présentant les compétences requises, possibilité de recrutement par voie contractuelle (3 ans maximum - renouvelable - article L.332-8 2° alinéa du CGFP)

Remuneration :

MODALITES DE RECRUTEMENT :

1. Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux.
- Régime Indemnitaire
- Prime vacances de 799.40 € brut versée 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre (en fonction de la date de prise de poste), au prorata du temps de présence dans la collectivité
- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)- Non obligatoires.

OU, à défaut,

2. Poste à pourvoir par voie contractuelle.

Pour les contractuels (contrat de 3 ans maximum, renouvelable conformément au CGFP), les conditions de rémunérations seront calculées, dans les conditions décrites ci-dessus et au regard de l'expérience sur poste et/ou missions similaires.

Conditions liées au poste :

- Poste à temps complet (38 heures hebdomadaires avec génération de 18 jours RTT)
- Horaires par roulement au sein de l'équipe
- Horaire d'ouverture de l'établissement : 7h30
- Horaire de fermeture de l'établissement : 18h30
- Effectif total de l'équipe : 10

Renseignements :

Auprès de Ariane CORYN TONNELLE, Chef du service Petite Enfance (tél : 05 49 78 72 97) ou Brigitte BARRIBAUD, son adjointe (tél : 05 49 78 70 37)

Reponse :

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, copie du diplôme, 2 dernières évaluations professionnelles, attestation de réussite au concours, arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire, et, pour les candidats reconnus travailleurs handicapés, copie de l'attestation de RQTH) le **06/10/2023** au plus tard sous la référence : 23E/B10

A

Monsieur le Président du CCAS - Direction des Ressources Humaines- CS 58755- 79027 NIORT cedex

A l'adresse suivante : CCAS de Niort - Hôtel de ville - 1 place Bastard 79000 Niort ou à drh-recrutement@mairie-niort.fr